

XVIII^E ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LE GRAND REX - PARIS | 19 & 20 JUIN 2025



EN PRÉSENTIEL & EN DISTANCIEL

Liens d'attachement la sécurité affective à tout prix

Comprendre les besoins d'attachement
de l'enfant en contexte d'adversité.

Soutenir, restaurer, encourager, dans
son environnement familial et/ou en
dehors de celui-ci, les liens qui lui ap-
portent la sécurité affective pour lui
permettre de bien grandir.



ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE
EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE PARIS
ET LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'ACTION SOCIALE
ÉVÈNEMENTIEL - FORMATION - ÉDITION



Liens d'attachement

la sécurité affective à tout prix

LES OBJECTIFS ET PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE CES ASSISES

- 1 Mieux comprendre en quoi la sécurité affective est essentielle pour le développement de l'enfant et ce qu'elle recouvre.
- 2 Mieux connaître le fonctionnement du système d'attachement, du système d'exploration et du système de care giving chez l'être humain, le rôle de la figure d'attachement, les différents styles d'attachement, les liens qui protègent, soutiennent, et ceux qui fragilisent, voire détruisent.
- 3 Mieux identifier, dans les contextes de vulnérabilité ou d'adversité pour l'enfant, les personnes qui comptent pour lui dans son milieu familial et/ou en dehors, et qui répondent ou pourraient répondre, en étant mieux soutenues, à son besoin de sécurité pour l'aider à bien grandir.
- 4 S'inspirer des démarches et outils ayant fait leurs preuves, permettant de consolider, de favoriser ou de restaurer les liens sécurisés avec ces personnes significatives, en prenant en compte autant que possible les ressources de l'entourage.
- 5 Et ainsi mieux penser et mieux soutenir, en contexte de prévention ou de protection de l'enfance, selon les situations et les besoins, l'accompagnement de la famille, le projet de vie de l'enfant, son parcours jusqu'à l'âge adulte.

Le programme s'articulera autour des interventions des spécialistes les plus reconnus sur ces questions, d'acteurs de terrain innovants, de bénévoles engagés et de nombreux grands témoins concernés enfants ou parents ayant été accompagnés en protection de l'enfance : les ex'Pairs.

ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION, DE FORMATION ET D'ÉVÉNEMENTIEL

L'ACTION SOCIALE
ÉVÉNEMENTIEL - FORMATION - ÉDITION



EN PARTENARIAT AVEC



ET LE COMITÉ DE PILOTAGE DES ASSISES RÉUNISSANT :



AVEC LE SOUTIEN DE :



JEUDI 19 JUIN 2025

séances plénières

8h30

**ouverture des portes
accueil-café et visite du off**

9h30

accueil et présentation du programme

Par Karine Senghor, directrice générale de la société l'Action Sociale, organisatrice des Assises, et pour la collectivité accueillante : Dominique Versini, ancienne ministre, ancienne défenseure des enfants, adjointe à la maire de Paris chargée des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.

entrée en matière :

Liens d'attachement : de quoi parle-t-on ?

Un collègue, une documentaliste passionnée, une élève avide de connaissance et d'évasion, des liens pour la vie... : introduction incarnée des temps forts du programme.

- **Knowledge***, aujourd'hui lycéenne, et **Pascale***, documentaliste dans un collège du Nord.

Sécurité affective, systèmes d'attachement, d'exploration, de care giving..., liens sécurés, inséculres, désorganisés ... : retour sur des bases capitales à connaître pour mieux comprendre les comportements et les besoins des enfants, mais aussi ceux des adultes qui les entourent, et ce que recouvre vraiment les liens d'attachement.

- **Dr Anne Raynaud**, psychiatre, fondatrice et directrice des Instituts de la parentalité, spécialiste de l'attachement.
- **Pr George Tarabulsy**, professeur de psychologie à l'Université de Laval au Québec et directeur scientifique du Crujef (Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles).

11h00 séquence 1

Quels besoins d'attachement pour les enfants en contexte d'adversité ?

En quoi la problématique du développement des liens se pose-t-elle avec acuité en protection de l'enfance ? Rechercher et soutenir le plus tôt possible, et dans la durée, les liens sécurisés pour l'enfant, dans son milieu naturel ou en dehors, ça change quoi dans sa trajectoire et son devenir ? Au-delà des liens avec les figures d'attachement principales (parents, professionnels, autres proches...), quels liens sociaux bénéfiques pour le développement et l'avenir de l'enfant doivent être recherchés et encouragés dans l'entourage et au-delà ? Et comment ?

Contexte d'adversité, situations complexes, psychotraumas... : tour d'horizon des enjeux en matière d'attachement.

- **Emmanuelle Toussaint**, docteur en psychologie, spécialiste de l'attachement, Université de Nantes.

"Le provisoire" qui dure 18 ans : les effets délétères de l'illusion du retour et des discontinuités de parcours dans les situations où le retour en famille de l'enfant dans une temporalité conforme à son intérêt est inenvisageable.

Éléments de réflexion à partir des enseignements d'une étude comparative des placements longs en France et au Québec.

- **Caroline Siffrein-Blanc**, professeure des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université d'Aix-Marseille, co-auteure avec Carmen Lavallée de l'étude "Quelles protections pour les enfants en placement longue durée ? Approche comparée France-Québec".

Mineurs en conflit avec la loi : une prévalence des troubles de l'attachement. Présentation des résultats d'une étude médico-psychologique d'adolescents placés en Centre éducatif fermé, menée par l'Université de Bretagne occidentale, l'Université d'Aix-Marseille et la DPJJ.

- **Pr Guillaume Bronsard**, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, CHRU de Brest, professeur des universités à l'Université de Bretagne Occidentale, président de l'Ecole des Parents et des éducateurs d'Ile-de-France.

Regard d'ex'Pairs : Un contexte familial dysfonctionnel, des troubles du comportement, des dérives, une équipe engagée, de l'écoute, un pas de côté qui va tout changer.

- **Alexandre Da Silva**, personne concernée ayant connu un parcours en Itep, et **Sophie Busson**, son éducatrice référente.

Résumé de la séquence en dessin par PAVO.

12h00
questions écrites du public

12h45
déjeuner libre

14h30

suite de la séquence 1

Prendre en compte ceux qui comptent

Parenthèse artistique et poétique : la danse de Mathis (17 ans) et de Thibault son ancien éducateur devenu tonton de cœur (Acte 1).

Le faible capital social des enfants confiés : une fragilité synonyme de perte de chances. Constats et préconisations expérimentées dans le cadre de deux recherches action du Leppi (pour Action Enfance et le Département de l'Ain).

- **Aude Kerivel**, sociologue, directrice du Laboratoire d'Évaluation des Politiques Publiques et des Innovations (LEPPI).

De l'évaluation à la construction du Projet pour l'enfant (PPE) : la prise en compte des attachements multiples et des autrui significatifs trop souvent oubliés. La démarche expérimentale autour du PPE dans le Nord.

- **Caroline Dubreil**, cheffe de projet Besoins fondamentaux de l'enfant à la Direction Enfance famille, jeunesse du Département du Nord.

Répondre au besoin de sécurisation des liens et de stabilité de vie pour les enfants confiés durablement : les préconisations de l'ONPE à partir d'une étude parue en avril 2025.

- **Anne Oui**, chargée de mission à l'Observatoire national de la protection de l'enfance, coordinatrice de l'étude.

Pas de côté : Conserver des traces de son histoire : des liens souvent invisibilisés dans le dossier ASE. Constats et pistes de réflexion.

- **Morgane Denoyelle**, cheffe de Projet Besoins Fondamentaux des enfants protégés et Liens durables à la ville de Paris, anthropologue et psychologue clinicienne.

Résumé de la séquence en dessin par PAVO.

15h45

petite pause

16h15 séquence 2

Quelles ressources pour les figures d'attachement et care-givers* ?

Face à l'objectif de mieux répondre aux besoins de sécurité affective des enfants en contexte de prévention ou de protection, quelles connaissances, ressources, outils peuvent permettre de soutenir, de mobiliser ou de remobiliser les care-givers des enfants dans leur milieu familial ou en dehors de celui-ci ? En quoi la compréhension des mécanismes à l'œuvre en matière d'attachement chez les adultes qui élèvent ou entourent l'enfant, est aussi un élément indispensable pour améliorer les accompagnements ?

Attachement et santé mentale des parents : comprendre ce qui peut perturber les réponses sécurisantes du care-giver.

- **Raphaële Miljkovitch**, thérapeute familiale, professeure de psychologie du développement à l'Université Paris 8, responsable de l'équipe "Développement socio-émotionnel et neurocognitif de l'enfant, l'adolescent et l'adulte", Laboratoire Paragraphe.

Agir sur la sensibilité parentale ou celle des familles d'accueil avec l'intervention relationnelle développée au Québec et désormais implantée en France.

- **Camille Danner-Touati**, maître de conférence à l'Université Paris-Nanterre, chercheure au Laboratoire Clipsy.

» Ici bref aperçu des axes innovants de la démarche, approfondissement en atelier 1...

Les ressources de l'entourage : s'appuyer le plus tôt possible sur des tiers aidants parmi les proches, sur des parrains...

La recherche de tiers aidants dès l'évaluation, en situation d'urgence : le service d'accueil et d'évaluation auprès de l'environnement de l'enfant du CDEF du Morbihan.

- **Prisca Orsonneau**, directrice du Centre départemental de l'enfance du Morbihan.

» Ici bref aperçu des axes innovants de la démarche, approfondissement en atelier 2...

Les parrains : une ressource pour l'enfant ET pour les parents.

- **Anne Sinnig**, marraine de Darren, Association France Parrainages, **et Françoise L.B. Ngo Njok**, maman de l'enfant parrainé.

Comment être un professionnel sécurisant avec une boîte à outils adaptés ?

- **Joanna Smith**, thérapeute familiale, psychologue et psychothérapeute, spécialisée dans le traitement du traumatisme psychologique et de l'attachement, superviseure et formatrice dans le domaine du psychotrauma et de la dissociation traumatique, formatrice agréée en Lifespan Integration (ICV).

* care giver : personne qui prend soin

Conclusion de la séquence avec les réactions de :

- **Sonia Mazel-Bourdois**, assistante familiale, présidente de la Fédération nationale des assistants familiaux (FNAF).
- **Christian Haag**, éducateur spécialisé, auteur de "Dans les sillons du quotidien, gamberges d'un ancien enfant placé devenu éducateur en foyers d'enfants" (Ed. Nombre 7).
- **Johnny Herbin**, personne concernée, directeur-superviseur à l'Association de prévention spécialisée nationale (APSN), ambassadeur et membre fondateur du Réseau National de la Résilience.

17h45

questions écrites du public

Résumé de la séquence en dessin par PAVO

VIOLENCE INSTITUTIONNELLE

BRANDON, JE TE PRÉSENTE
TON INTÉRIMAIRE D'ATTACHEMENT...



18h30

fin de la première journée de formation
apéritif, dîner, happy hour libre

20h00

reprise soirée ciné-débat

>>>

JEUDI 19 JUIN 2025

soirée cinéma

soirée gratuite
inscription obligatoire

20h00

projection du film
suivie d'un débat avec le public

"LA VRAIE FAMILLE" de Fabien Gorgeart

Avec Mélanie Thierry, Lyes Salem, Félix Moati (Avec l'aimable soutien du distributeur Le Pacte).

Synopsis : Anna, 34 ans, vit avec son mari, ses deux petits garçons et Simon, un enfant confié chez eux par l'ASE depuis l'âge de 18 mois, qui a désormais 6 ans. Un jour, le père biologique de Simon exprime le désir de récupérer la garde de son fils. C'est un déchirement pour Anna, qui ne peut se résoudre à laisser partir celui qui l'a toujours appelée « Maman ».

Projection suivie d'un débat avec le public, en présence notamment de :

- **Fabien Gorgeart**, scénariste/réalisateur du film inspiré de son histoire.

fin de la soirée vers 22h30

Important : pensez à préciser dans le bulletin d'inscription si vous souhaitez y assister.



VENDREDI 20 JUIN 2025
séquence 3

5 ateliers au choix



Atelier 1 : Soutien des parentalités
comment restaurer un engagement parental sécurisant ?



Atelier 2 : Prévention - Protection
être outillé "attachement" ça change quoi ?



Atelier 3 : Projet de vie - PPE
comment prendre en compte les attachements multiples de l'enfant ?



Atelier 4 : Délinquance - Radicalisation
comprendre et prévenir les conduites à risque par un travail sur les liens ?



Atelier 5 : Fratries
comment faire mieux avec ces liens essentiels et complexes en contexte de protection ?

Horaires des ateliers : 9h00 - 12h30 (déjeuner libre)

Détails des ateliers pages 12 à 16

VENDREDI 20 JUIN 2025

séance plénière

14h30

reprise des travaux
en plénière

séquence 4

Quelles exigences du côté des organisations ?

Comment les pistes d'amélioration des réponses données aux enfants examinées durant ces Assises peuvent-elles être soutenues par les institutions et organisations. Comment favoriser leur appropriation collective et leur déploiement à plus grande échelle ? Quels soutiens pour les équipes en contexte particulièrement contraint, où les inquiétudes, voire le découragement, envahissent tous les espaces ? Exemples de modes de fonctionnement collectifs internes et externes qui donnent de l'élan.

L'engagement émotionnel : facteurs d'épuisement ou d'épanouissement pour les professionnels ? Ce que disent les recherches en la matière.

- **Mael Virat**, chercheur en psychologie à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), à l'origine de plusieurs travaux d'étude sur cette question, auteur de plusieurs ouvrages dont "Quand les profs aiment les élèves : psychologie de la relation éducative" (odile Jacob).

Soutenir l'engagement dans un contexte global démobilisateur. Exemple d'un management revisité qui peut changer la donne au sein d'une institution où l'engagement est inhérent au projet.

- **Christophe Chabrier**, directeur général adjoint en charge des actions en France de SOS Villages d'Enfants.

La formation des magistrats à l'attachement : concrètement cela change quoi dans la prise de décisions, la trajectoire des enfants, et la perception de son métier ?

- **Xavier Martinen**, juge des enfants à Libourne (33).

Mieux se comprendre entre services et mieux construire ensemble les réponses : Présentation d'un dispositif de décloisonnement interprofessionnel et interterritorial au sein du Département de l'Isère (Protection Maternelle et Infantile, Action Sociale et Aide Sociale à l'Enfance) qui à partir de la Discipline Positive, des théories de la régulation et tout ce qui favorise le sentiment de sécurité émotionnelle, encourage les actions communes et le pouvoir d'agir de l'ensemble des intervenants.

- **Armelle Martin et Béatrice Sabaté**, co-fondatrices d'Acteurs de Lien, organisme de formation spécialisé dans les liens systémiques et les compétences psychosociales.

15h45

séquence conclusive

Quand les liens durent...

Parenthèse artistique et poétique : la danse de Maël et de Thibault, tonton de coeur (Acte 2).

Table ronde : Quand les liens durent et perdurent : quels ressorts, quels bénéfices ?

- **Stéphane alias Pavo et Sarah alias Tara Kabé**.
- **Maël Plaut-Aubry**, éducateur spécialisé, **et Jason***, son filleul.
- **Jérôme Beaury**, administrateur de la Fédération nationale des Adepape (Fnadepape), auteur de "Le bal des aimants ou le parcours d'un enfant placé (ed.L'Harmattan).
- **En présence d'Anne Devreese**, présidente du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), sous directrice Prévention /protection de l'enfance de la Ville de Paris.

Clotûre avec une prestation musicale par Rayane, personne concernée, pianiste, gagnant de La France a un Incroyable Talent 2022, ayant accompagné plusieurs artistes dont Gims, Hélène Segara, Eric Antoine...

16h45

fin des assises





Atelier 1 : Soutien des parentalités

comment restaurer un engagement parental sécurisant ?

9h00

début de l'atelier

Animateur : Philippe Fabry, docteur en sciences de l'éducation et de la formation, membre du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (Cnahes), auteur de plusieurs ouvrages.

Aidé pour les questions à distance de : Marie Dorléans, étudiante en psychologie.

Grand témoin magistrat : Laurence Begon, conseillère juridique et relations avec l'autorité judiciaire à la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes (DIAV), ancienne juge des enfants, titulaire du Diplôme Universitaire sur « l'attachement » (Université Paris VII Denis Diderot).

Grand témoin : Claire, mère de famille ayant été accompagnée en protection de l'enfance.

expériences présentées

Panjo : une intervention de prévention précoce organisée pour répondre aux besoins d'attachement du bébé et des adultes.

Conçue par Santé publique France, PANJO est expérimentée dans plus d'une quinzaine de services de PMI. Elle est proposée aux futurs parents vivant dans un contexte psychosocial défavorable pour favoriser le développement de liens d'attachement sécurisés. De la grossesse aux 12 mois de l'enfant des visites à domicile consacrent un temps long d'observation du bébé qui aide le parent à développer sa sensibilité, sa proximité, son engagement et sa réciprocité. La théorie de l'attachement irrigue l'ensemble de la stratégie PANJO afin de créer des liens sécurisant entre le bébé et son parent, entre le parent et la professionnelle, entre la professionnelle et son encadrement de PMI, et entre la PMI et les autres services départementaux de soutien aux familles.

- **Sandie Sempé**, chargée d'expertise à Santé publique France, cheffe de projet PANJO, **Laure-Anne Estebanez**, Cheffe de service, PMI des Côtes d'Armor, **et le Dr Sen-Lauryl Mangan Mabom**, médecin responsable de territoire, PMI du Val-de-Marne.

L'intervention relationnelle : l'innovation made in Québec qui s'implante en France permettant de restaurer la sensibilité parentale en direction des parents négligents ou maltraitants.

L'intervention relationnelle fondée sur les principes de la théorie de l'attachement et la rétroaction vidéo développée au Québec par George Tarabulsy et son équipe peut permettre d'aider les parents à mieux comprendre et répondre aux besoins de leur enfant sur le plan émotionnel et ainsi optimiser son développement. S'applique à des familles dans des contextes de maltraitance/négligence, mais aussi aux familles d'accueil (parents d'éducation).

- **Camille Danner-Touati**, maître de conférence à l'Université Paris-Nanterre, chercheuse au Laboratoire Clipsy.
- **George Tarabulsy**, professeur de psychologie à l'Université de Laval au Québec et directeur scientifique du Crujef (Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles).



Atelier 2 : Prévention-Protection

être outillé “attachement” ça change quoi ?

9h00

début de l'atelier

Animateur : Stuart Harrison, responsable de l'Aide sociale à l'enfance, secteur XIXe, ville de Paris.

Aidé pour les questions à distance de : Sandrine Schrapek, cadre de la protection de l'enfance, ancienne étudiante de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.

Grand témoin magistrat : Muriel Crebassa, première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, magistrate coordonnatrice du tribunal pour enfants de Versailles.

Grand témoin ex'pair : Brian Rebic, membre de l'Adepape d'Indre-et-Loire.

expériences présentées

Des équipes formées à l'attachement : ça produit quoi dans les pratiques ?

Médecins, puéricultrices, sages-femmes, cadres de santé : au sein du service de prévention et de protection maternelle et infantile du département de Saône-et-Loire, ils ont tous été formés à la théorie de l'attachement et outillés méthodologiquement pour adapter leurs pratiques, par l'Institut de la parentalité. Avec un peu de recul, et des exemples concrets, quel est l'impact de cette acculturation partagée sur la qualité de l'accompagnement des enfants et des familles et leurs trajectoires, et sur le travail collectif ?

- **Christelle Gary**, directrice de formation à l'Institut de la parentalité, **Manon Burgat, Florence Fontaine & Stéphanie Mary-Lorentz**, respectivement médecin, puéricultrice, sage-femme du service PMI de la direction Enfance et Familles du département de Saône-et-Loire.

Le service d'accueil et d'évaluation auprès de l'environnement de l'enfant du CDEF du Morbihan : Objectifs et fonctionnement.

Protéger l'enfant, le maintenir dans son environnement, évaluer ses besoins et sécuriser son parcours, soutenir le tiers, l'accompagner sur les plans éducatif, administratif, juridique et financier en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Interagir avec le ou les parents sur leurs places, évaluer et renforcer leurs compétences, tels sont les objectifs de ce service dont la boussole est le besoin de sécurité de l'enfant.

- **Prisca Orsonneau**, directrice du Centre départemental de l'enfance du Morbihan, **Florence Depret**, cheffe de service, **Soraya Amour Duchesne**, psychologue, et **Melinda Lesueur**, assistante sociale.

Présentation des principaux enseignements d'une étude réalisée par l'APSN sur le processus d'attachement dans le cadre de la prévention spécialisée auprès de 25 jeunes, accompagnés par des éducateurs dans la longue durée.

- **Johnny Herbin**, personne concernée, directeur-superviseur à l'Association de prévention spécialisée nationale (APSN), ambassadeur et membre fondateur du Réseau National de la Résilience.

Atelier 3 : Projet de vie - PPE

comment prendre en compte les attachements multiples de l'enfant ?

9h00
début de l'atelier

Animateur : Laurent Sochard, psychosociologue, praticien-chercheur, accompagnateur de démarches participatives et animateur de comités d'éthique.

Aidé pour les questions à distance de : Ina Rabolini, doctorante en sociologie à l'Université d'Angers.

Grand témoin magistrat : Muriel Eglin, première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, présidente du tribunal pour enfants de Bobigny.

Grands témoins ex'pairs : Mathis (17 ans), et Thibault, son ancien éducateur devenu tonton de cœur.

expériences présentées

Le projet pour l'enfant (PPE) dans le Nord : écoute des enfants, mobilisation des parents, prise en compte des autres significatifs...

Au-delà de l'outil et de ses livrets pensés avec les premiers intéressés, une démarche pour penser autrement le projet de vie de l'enfant.

- **Caroline Dubreil**, cheffe de projet Besoins fondamentaux de l'enfant à la Direction Enfance famille, jeunesse du Département du Nord.

La conférence familiale : un outil qui favorise le pouvoir d'agir des familles et les solutions dans l'environnement de l'enfant.

Les conférences familiales nées en Nouvelle-Zélande se développent peu à peu en France sous l'impulsion de quelques experts de cet outil comme Mohamed L'Houssni, Francis Alföldi, Laurent Sochard. Chacun a son approche, sa méthode, mais dans le même but : face à un enfant en grande vulnérabilité ou en danger, développer le pouvoir d'agir des familles et trouver des ressources et solutions qui répondent à ses besoins avec ceux qui lui sont proches. Mohamed L'Houssni adapte sa méthode aux spécificités des territoires sur lesquels il intervient. Comment ça marche ? Qu'est ce que cela produit sur le plan individuel et collectif, pour l'enfant, ses proches, les professionnels impliqués ? Exemples concrets tirés de ses diverses expériences.

- **Mohamed L'Houssni**, directeur-fondateur de l'association Retis, formateur indépendant aux conférences familiales en groupe « Family Group Conferences ».

Atelier 4 : Délinquance – Radicalisation

comprendre et prévenir les conduites à risque
par un travail sur les liens

9h00

début de l'atelier

Animateur : Nicolas Baron, directeur de l'Institut départemental de l'Enfance et de la Famille du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Aidé pour les questions à distance de : Leïla Harroué, bénévole, par ailleurs éducatrice spécialisée en service de visite en présence d'un tiers.

Grand témoin magistrat : Chloé Sallée, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, magistrate coordonnatrice du tribunal pour enfants de Nice.

expériences présentées

La prévalence des troubles de l'attachement chez les jeunes accompagnés par la PJJ : une réalité qui influence les modes d'intervention.

Présentation des observations réalisées en matière d'attachement chez ce public et exemples concrets du travail sur les liens réalisé dans le cadre de l'accompagnement.

- **Marion Durand**, psychologue au sein de l'Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Clermont-Ferrand.

Les centres éducatifs fermés (CEF) « nouvelle génération » : un dispositif de maison des familles adossé au CEF de la Chapelle-Saint-Mesmin : quel objectif, quel fonctionnement, quels effets sur l'accompagnement des jeunes ?

- **Majda Badaoui**, responsable des politiques institutionnelles à la direction interrégionale de la PJJ Grand-Centre, **Louise Boyer**, éducatrice au CEF, et **Mylène Millerioux-Maurin**, infirmière du CEF.

Le processus de radicalisation à l'adolescence : une problématique liée à la quête de sens et à la quête d'identité.

Une lecture systémique de la dynamique familiale montre que l'insécurité affective et les attachements désorganisés constituent potentiellement des facteurs de risque favorisant le processus de radicalisation. Cela devient donc un enjeu majeur pour les professionnels prenant en charge ces jeunes adolescents afin d'accompagner l'acquisition d'une plus grande sécurité affective et une réaffiliation adaptée. Illustrations concrètes.

- **Charlotte Copplet**, psychologue à l'AGASEF dans la Loire et **Stéphane Vial**, coordonnateur du Groupe National de Prévention des radicalisations du CNLAPS, directeur du Codase Isère.



Atelier 5 : Fratries

**comment faire mieux avec ces liens essentiels
et complexes en contexte de protection ?**

9h00

début de l'atelier

Animatrice : Catherine Claveau-Milanetto, consultante et formatrice, spécialisée en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne cheffe de service à l'Anesm (ex HAS).

Grand témoin magistrat : Solenne Donal, vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants au tribunal pour enfants de Paris.

Grand témoin ex'pair et modératrice questions écrites : Aurore Dubois, bénévole ayant connu un parcours en protection de l'enfance.

expériences présentées

Comment fonctionnent les relations fraternelles ? Quels enjeux au regard de l'attachement en contexte d'adversité ? Quels outils à destination des professionnels pour mesurer la qualité de ces liens dans une fratrie ?

- **Olivia Troupel**, maître de Conférences en Psychologie du développement de l'enfant à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès et directrice adjointe du Groupement d'intérêt scientifique BECO (GIS BECO).

D'un lien fraternel dysfonctionnel à un lien ressource : l'expertise de SOS Villages d'Enfants à partir de situations cliniques où un travail sur l'attachement a permis de restaurer des liens bénéfiques au sein de fratries.

Exploration conjointe de la transformation d'un lien fraternel tout au long d'un accueil de 10 années au sein d'un village d'Enfants SOS. Comment accompagner l'évolution d'un lien fraternel dysfonctionnel, dans lequel l'autre est perçu comme une menace pour sa propre identité, à un lien où l'autre devient un alter ego, et où commencent à s'activer la sollicitude, l'empathie, la reconnaissance de l'altérité ? Naissance d'un lien fraternel fragile mais positif au cœur d'une prise en charge de type familial, avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire.

- **Anne-Violette Vachot**, psychologue, et **Christine Vaerwick**, formatrice Familiale chez SOS Villages d'Enfants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION - CGV

À lire impérativement par le participant et la personne chargée de l'inscription

I-INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET RIB

L'organisateur des Assises est la SARL L'Action Sociale

Siège social : 11bis rue de la Planche, 75007 Paris.

Capital social : 91 469,41 euros

Numéro Siret : 420 743 346 000 33 RCS Paris

Code APE : 5 813 Z

N° TVA intracommunautaire : FR 90 420 743 346

Numéro d'agrément formation : 11753620475

Certificat Qualiopi : B02607 du 29/11/21

Relevé d'Identité Bancaire :

L'Action Sociale est un organisme de formation certifié Qualiopi et référencé Datadock



BNP PARIBAS

L'ACTION SOCIALE

11BIS RUE DE LA PLANCHE 75007 PARIS

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

BIC : BNPA FR PP XXX

	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
RIB :	30004	02790	00010099563	48	BNPPARB PARIS ST ANDRE (01841)

Merci de privilégier les virements (RIB ci-dessus)

En cas de paiement par chèque :

le libeller à l'ordre de L'Action Sociale et l'adresser à L'Action Sociale, 11bis rue de la Planche 75007

II - MONTANT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Tarif unitaire : 450 euros nets* par inscription.

Tarif réduit à partir de 5 inscriptions : 410 euros nets* par inscription.

* Exonération de la TVA selon l'Article 261-4-4 a du Code général des impôts

Le tarif comprend (en présentiel ou en distanciel) :

- 2 jours complets de formation (13 heures),
- 50 intervenants au total,
- L'accès au replay de toutes les séances plénières et aux 5 ateliers, ainsi qu'à toutes les ressources documentaires sur la plateforme digitale des Assises durant 10 mois suivant l'événement.

Le tarif n'inclut pas les 2 repas, ces déjeuners sont libres. Et il inclut toute la gestion technique du live et des fonctionnalités de la plateforme digitale pour le public en distanciel.

Pourquoi un tarif unique pour 2 formules différentes ? Les deux formules représentent le même coût pour l'organisateur. En outre le tarif unique pour les deux formules permet, en cas de nécessité et sous réserve de l'accord de l'organisateur, le basculement d'une formule de participation à une autre sans tracas administratif de part et d'autre.

Demande d'invitations : les organisateurs ne peuvent accorder aucune invitation ni individuelle ni institutionnelle ni partenariale, car le financement des Assises (au budget conséquent) repose uniquement sur les inscriptions des participants. La société organisatrice, entreprise privée, assumant seule les risques, et ne touchant par ailleurs aucune subvention ni aide publique.

L'Action Sociale, entité juridique des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance est agréé organisme de Formation N°11753620475, certifié Qualiopi et référencé Datadock. Les Assises sont inscrites dans son offre de formation professionnelle continue et sont donc éligibles à la prise en charge éventuelle par les OPCO (consultez votre OPCO ou votre service formation).

II - PROCESSUS D'INSCRIPTION

IMPORTANT : Le caractère chronophage des procédures liées à Chorus Pro ou à la prise en charge par certains OPCO, nous conduisent à renforcer nos exigences lors de la procédure d'inscription.

- **Aucune inscription incomplète ne pourra être prise en compte.**
- **Tout bulletin d'inscription devra être intégralement rempli NUMÉRIQUEMENT (à défaut il ne pourra être pris en compte) et validé par la personne habilitée à engager le financement de cette formation.**
- **N'oubliez pas de préciser la formule choisie distanciel ou présentiel. Pour le présentiel, veillez à ne pas oublier de préciser le numéro d'atelier.**

Le bulletin d'inscription doit être renvoyé par mail à : assises@lejas.com

Il est également possible de s'inscrire directement sur notre site : www.assisesprotectionenfance.fr

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation par virement de préférence (par mail fournir copie du virement), ou pour les administrations, d'une lettre valant commande. Les chèques sont possibles mais déconseillés en raison des vols récurrents dans les postes et BAL parisiennes.

Les informations recueillies dans le cadre de cette inscription sont nécessaires pour la gestion de votre participation aux Assises. Elles sont traitées et conservées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données en adressant une demande à assises@lejas.com.

IV-PROCESSUS DE PAIEMENT

Pour les collectivités publiques : les informations relatives à la facturation via Chorus Pro (service fait) doivent nous être communiquées autant que possible en même temps que les bulletins d'inscription ou à défaut dans les jours suivants sans relance de notre part. À défaut de la bonne réception de ces informations les inscriptions ne pourront être définitivement validées.

Pour les organismes privés ou associatifs et inscriptions personnelles : le bulletin d'inscription devra être accompagné d'une preuve de paiement, de préférence par virement (voir plus haut), sauf très grosses institutions inscrites de nombreux collaborateurs chaque année et après accord de notre secrétariat.

En cas de prise en charge par votre OPCO nous vous demandons de privilégier l'avance en notre faveur (c'est à dire le règlement par vos soins de l'inscription auprès de nous, et le remboursement de votre OPCO en votre direction) pour éviter les erreurs d'imputation des paiements des OPCO.

À titre exceptionnel nous pouvons accepter le règlement direct par votre OPCO. Dans ce cas il faut le spécifier lors de l'inscription (voir ci-dessous) et veiller impérativement à ce que votre OPCO précise lors de son paiement **le numéro de notre facture** (ou à défaut le nom du stagiaire et le nom de votre institution) car ce n'est pas toujours le cas, ce qui engendre pour nos services de grandes difficultés pour identifier les paiements et des aller-retours chronophages entre nos services respectifs. Par sécurité il faut aussi nous communiquer **votre numéro d'adhérent à votre OPCO** car c'est souvent ce numéro qui apparaît dans les virements pour vous identifier. Nous consulter si besoin.

CAS PARTICULIER - ÉLUS : La formation peut être prise en charge dans le cadre de notre partenariat avec Edile, organisme de formation des élus locaux agréé par décision du ministère de l'Intérieur du 24 juin 2014. Dans cette hypothèse votre bon de commande doit être libellé à l'attention d'Edile SAS : Saint-Martin de Fresnay, 14 170 L'Oudon, et adressé par mail au secrétariat des Assises : assises@lejas.com. **Pour tout renseignement concernant l'inscription d'élus contactez-nous : 01 53 10 24 10**

V - CHAQUE INSCRIPTION SERA CONFIRMÉE PAR MAIL AU SIGNATAIRE DE L'INSCRIPTION ET AU PARTICIPANT

À réception du bulletin d'inscription **INTÉGRALEMENT** rempli et du règlement (pour les associations et structures de droit privé) ou de la lettre de commande (pour les collectivités publiques et très grosses institutions dans les conditions précisées ci-dessus) le participant et son service en charge de l'inscription recevront une confirmation d'inscription par mail.

VI - CODES D'ACCÈS À LA PLATEFORME DIGITALE

Dans la quinzaine précédant l'événement les participants en distanciel et en présentiel recevront leurs identifiants strictement personnels d'accès à la plateforme digitale des Assises 2025 pour se connecter le jour de l'événement et après.

IMPORTANT : C'est un identifiant nominatif et personnel différent pour chaque personne qui sera adressé à chaque inscrit, donc valable pour une seule personne, attaché à un nom et valable sur une seule adresse IP.

Le visionnage en groupe est interdit sauf inscription de chaque personne concernée effectuée et payée (nous consulter en cas de gros groupes).

En cas de fraude, décelable par notre système, les inscriptions de l'institution ne seront plus admises aux futures Assises de la protection de l'enfance et aux formations de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.

VII - EN CE QUI CONCERNE LES ATELIERS

Pour l'inscription en présentiel : choisissez 1 atelier sur les 5 proposés pour y assister. Par la suite vous pourrez visionner en replay pendant 10 mois les autres ateliers auxquels vous n'avez pas participé sur la plateforme des Assises dédiée au digital qui proposera d'ailleurs d'autres contenus mis à disposition.

Pour l'inscription en distanciel : vous n'avez pas besoin de choisir d'ateliers. Vous pourrez visionner avec votre identifiant les ateliers de votre choix en live ou en replay sur la plateforme digitale des Assises qui proposera d'ailleurs d'autres contenus mis à disposition.

VIII - À L'ISSUE DE L'EVENEMENT

Les services en charge de l'inscription verront déposée sur Chorus Pro une facture à payer si ils appartiennent à une collectivité, ou dans les autres cas, ils recevront une facture acquittée si les inscriptions ont bien été réglées, ou non acquittée si ce n'est pas le cas. Les dits services recevront aussi les attestations de présence (présentiel) ou certificats de réalisation (distanciel).

IX - CHANGEMENT DE FORMULES OU DEMANDES D'ANNULATION

ATTENTION : Aucun changement de formule ni aucune annulation ne sera prise par téléphone. Toutes demandes devront être faites par écrit par mail : assises@lejas.com

Les participants pourront changer de formule de participation sans motif **jusqu'au 17 mai 2025 minuit** sous réserve des places encore disponibles. Nous consulter.

Au-delà du 17 mai 2025 minuit, le changement de formule du présentiel vers le distanciel sera impossible, sauf s'il est imposé par l'organisateur ou les autorités publiques en raison d'un problème sanitaire ou d'ordre public. Dans ce cas vous ne pourrez pas annuler votre inscription, au motif qu'elle ne vous convient pas, et les frais d'inscription resteront dus. Le changement de formule du distanciel vers le présentiel est possible au-delà du 17 mai 2025 sous réserve de la place disponible sur demande écrite auprès de l'organisateur.

Quel que soit le motif, au-delà du 17 mai 2025 minuit, l'annulation de l'inscription (y compris pour motif médical sauf extrême gravité) sera impossible et les frais d'inscription resteront dus puisque l'événement sera toujours disponible en replay à distance durant 10 mois sur la plateforme digitale des Assises.

En cas d'impossibilité d'organiser les Assises pour cas de force majeure ou raisons sanitaires, même en distanciel (fermeture administrative, interdictions ou restrictions telles qu'elles empêchent même l'organisation en distanciel), les Assises seront reportées et les inscriptions enregistrées automatiquement reportées sur les nouvelles dates. Une fois communiquées ces nouvelles dates, les inscrits pourront confirmer ou non leurs inscriptions, ou modifier les participants.

X - AUTRES CONDITIONS GENERALES DE VENTE - DROIT A L'IMAGE

En faisant le choix de s'inscrire aux Assises Nationales de la protection de l'enfance, le participant accepte sans contrepartie, d'être filmé ou photographié durant l'événement, dans l'enceinte de l'événement ou aux abords immédiats s'il l'est dans le cadre des Assises, et il accepte que son image filmée ou photographiée apparaisse sur les outils numériques, internet, ou imprimés par l'Action Sociale en lien avec les Assises, dès lors que les images utilisées ne portent pas atteinte à son intégrité ou à sa moralité.

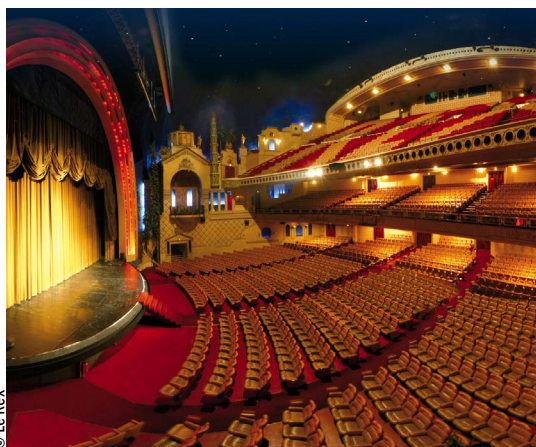
Informations pratiques

Dates des assises

Les XVIII^e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance auront lieu les jeudi 19 et vendredi 20 juin 2025 au Grand Rex à Paris. Elles sont proposées en présentiel (formule la plus complète et agréable que nous vous invitons à privilégier) et en distanciel en live pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, via notre plateforme digitale dédiée aux Assises accessible avec des codes d'accès personnels sur ordinateur ou smartphone.



© Le Rex



© Le Rex

Horaires des assises

ATTENTION FORMAT LONG : 2 JOURS COMPLETS

Jeudi 19 juin : > Démarrage des travaux : 09h30

(Arrivée conseillée 45 minutes avant accueil ouvert dès 8h30)

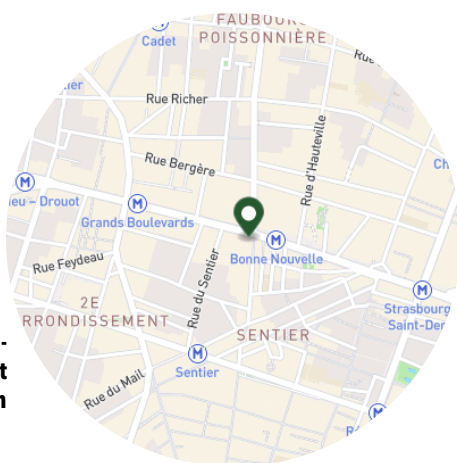
> Fin des travaux : 17h00

Vendredi 20 juin : > Démarrage des travaux : 9h00

> Fin des Assises : 16h45

Lieu des assises et accès

Les Assises ont lieu au Grand Rex dans un cadre chaleureux et extrêmement confortable : situé en plein cœur de Paris (1 bd Poissonnière 75002 Paris).



Accès

Métro 8 & 9 : arrêt «Bonne Nouvelle»

Métro 3 : arrêt «Sentier» + 5min de marche

Bus 20 & 39 : arrêt «Poissonnière - Bonne Nouvelle»

Compter environ 20 minutes de transports depuis les gares.

Repas

Les repas (déjeuners et dîners) ne sont pas prévus par l'organisation et n'entrent donc pas dans le tarif. Le Grand Rex étant situé au cœur de Paris (Grands Boulevards), vous trouverez un grand nombre de lieux pour vous restaurer.

Hébergement

Même si la ville de Paris propose une importante offre d'hébergement, nous attirons votre attention sur l'importance de réserver votre chambre d'hôtel dès que possible, en raison de la période très chargée sur le plan touristique durant laquelle ont lieu les Assises. Voir liste non exhaustive sur notre site web.

Renseignements

Nous appeler : 01 53 10 24 10

Nous écrire : assises@lejas.com

www.assisesprotectionenfance.fr

19 & 20 JUIN 2025
AU GRAND REX À PARIS

Remplir INFORMATIQUEMENT
(au clavier) ce bulletin. Tout
remplissage manuscrit sera
refusé en raison du risque
d'erreurs de saisie.*

Si vous n'y parvenez pas dans
ce PDF, transmettez-nous di-
rectement dans votre mail
toutes les informations de-
mandées concernant le candi-
dat, l'adresse de facturation, le
responsable de formation.

Par mail à :
assises@lejas.com

TARIF UNIQUE
EN PRESENTIEL ET DISTANCIEL

Normal :
450 € nets l'inscription

Dégressif :
410 € nets l'inscription
à partir de 5 inscriptions et plus

Les Assises sont un lieu de formation,
de partage de connaissances et de
rencontre qui se doit d'être studieux,
serein, agréable et respectueux de
tous. Les personnes souhaitant s'ins-
crire s'engagent à respecter cette
vocation des Assises et le bon dérou-
lement du programme dans un climat
respectueux des autres participants,
des intervenants, des organisateurs
et du lieu d'accueil.

Le participant et son organisation
s'engagent aussi à respecter scru-
puleusement les règles relatives au
distantiel (point VI des CGV).

En cas de non respect de ces obliga-
tions, l'organisateur se réserve le droit
d'interdire aux contrevenants l'accès
immédiat et futur aux Assises et de
prendre toute autre mesure légale
qui s'imposerait.

En remplissant ce bulletin d'inscrip-
tion ou en donnant son accord pour
participer aux Assises, le participant
reconnait avoir lu et accepté les condi-
tions d'inscription (CGV) et en parti-
culier les articles VI, IX, X.

BULLETIN D'INSCRIPTION

BIN21

À remplir intégralement et à faire valider par la personne habilitée à engager
financièrement votre institution (direction, service RH ou formation).
En cas de bulletin incomplet l'inscription ne sera pas enregistrée.

PARTICIPANT

Mr Mme (Remplir informatiquement SVP, toute remplissage manuscrit sera refusé)

Nom et prénom : _____

Organisme : _____

Service : _____ Fonction : _____

Téléphone Portable : _____

Mail pro : _____

Mail perso : _____

Le partage de votre adresse mail perso nous assure de la bonne réception des infos liées à votre venue aux Assises ET à votre connexion
à la plateforme digitale parfois bloquées par les pare-feu ou dirigées en spams. Celle-ci sera utilisée uniquement pour l'événement
et aucune communication publicitaire.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX ASSISES :

MERCI DE BIEN PRÉCISER VOTRE CHOIX. À DÉFAUT VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

EN PRÉSENTIEL

(AU GRAND REX À PARIS)

ATELIER CHOISI : _____

Les autres ateliers seront accessibles par la suite en replay
avec vos identifiants à notre plateforme digitale.

EN DISTANCIEL

(SUR LA PLATEFORME DÉDIÉE DES ASSISES)

Vous aurez accès à tous les ateliers en live et en replay avec
l'identifiant personnel (différent pour chaque participant)
qui vous sera adressé 15 jours avant les Assises.

JE SOUHAITE PARTICIPER À LA SOIRÉE CINÉ-DÉBAT (GRATUIT - RÉSERVATION OBLIGATOIRE)

PERSONNE CHARGÉE DU SUIVI DE CETTE INSCRIPTION

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

*Ce bulletin doit être accompagné d'une preuve de règlement par virement de préférence
(pour éviter les vols de chèques de plus en plus fréquents dans les BAL parisiennes)*

*Sauf pour les organismes publics réglant service fait mais qui doivent impérativement nous trans-
mettre dès l'inscription si possible le bon de commande et/ou le n° d'engagement (voir ci-dessous).*

*Pour les organismes privés, associatifs ou profession libérale passant par un OPCO : merci de faire
l'avance des frais d'inscription auprès de nous et de vous faire rembourser directement par votre OPCO.*

En cas de difficultés sur ces points, nous contacter : assises@lejas.com

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Facturation via Chorus Pro ? OUI NON

Si oui : SIRET : _____ Code Service _____ N° d'engagement : _____